

Décision SG/RH n° 25/024

DECISION

Fixant, au titre de l'année 2025, la composition du jury du concours externe spécial sur titres pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie

La présidente-directrice générale de Météo-France,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu l'arrêté du 11 mars 2022 fixant les règles d'organisation générale du concours externe spécial sur titres ainsi que la liste des spécialités d'accès au corps des ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu la décision du 28 mars 2025 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture d'un concours externe spécial sur titres pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie,

DECIDE :

Article unique

Le jury du concours externe spécial sur titres pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie au titre de l'année 2025, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Présidente :

Mme Caroline GREGOIRE, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.

Membres de jury :

Mme Christine BRUSCHI, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie ;

Mme Christelle BARTHE, chargée de recherche ;

Mme Nathalie DELAUNAY, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie ;

M. Olivier CABANES, Ingénieur des travaux de la météorologie hors classe.

Fait à Saint-Mandé, 5 juin 2025

Pour la présidente-directrice générale,
Et par délégation,

La directrice adjointe des ressources humaines